



**Département de la Lozère
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
DU PAYS DU GEVAUDAN-LOZERE
CONSEIL SYNDICAL**

Délibération n° DE_2019_032

Objet : Bail de location de locaux à usage de bureaux à Marvejols

Séance du vendredi 07 juin 2019

Date de la convocation: 28/05/2019

Membres en exercice : 17

Présents : 11

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Elisabeth ACHET, Rémi ANDRE, Alain ASTRUC, Jean-Pierre BARRERE, Jacques BLANC, Hubert BOUT, Jean-Noel BRUGERON, Pierre LAFONT, Marcel MERLE, Francis SARTRE, Jean-Louis VAYSSIER

Représentés :

Excusés : Charles ARIENTE, Suzanne BADAROUX, Bernard BASTIDE, Patricia BREMOND, Emmanuel CASTAN, René CONFORT, André CONSTAND, Séverine CORNUT, Yvan DALLE, Gilbert FONTUGNE, Alain GUENNOU, Jean-Paul ITIER, Pierre MOREL A L HUISSIER, Jean-Paul POURQUIER, Philippe ROCHOUX, Michel THEROND

Absents : Josette BOULET, Eve BREZET, Jean-Pierre DELTOUR, Denis GRAS, Ludovic JAFFUEL, Raymonde JOUBERT, Bernard PINOT

Secrétaire de séance : Rémi ANDRE

L'an deux mille dix-neuf et le sept juin à 9 heures 30, en application des articles L5741-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, L.5711-1, L5210-1 à L.5212-34, et L2121-7 de ce même code, s'est réuni le conseil syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Gévaudan-Lozère.

Le Président expose :

Par arrêté préfectoral en date du 14 décembre 2017, le siège du PETR du Pays du Gévaudan-Lozère était fixé Mairie de Montrodat- 48100 MONTRODAT, conformément au bail de location d'avril 2018 avec la commune de Montrodat.

En raison de l'accroissement des missions du PETR du Pays du Gévaudan-Lozère et des recrutements de personnels (service d'instruction ADS, contrat régional, animation filière PPAM), il est nécessaire de changer de locaux afin d'accueillir les différents services du PETR.

Après visite de plusieurs locaux, il est proposé de louer à la commune de Marvejols les locaux sis au 1^{er} étage d'un immeuble situé Zone d'Activité Ste Catherine - 830 avenue de la Méridienne – 48100

MARVEJOLS, cadastré Section A 1673, comportant des bureaux, des sanitaires et une cuisine d'une superficie globale de 298, 10m². Ces locaux sont destinés à l'usage de bureaux et d'archives.

La location prendra effet à compter du 1er juillet 2019 pour une durée de 3, 6 ou 9 ans moyennement un loyer de 5 € le m² hors couloirs soit pour une surface de 241.70 m², ce qui donne un loyer annuel de quatorze mille cinq cent deux euros (14.502 €) payable mensuellement soit mille deux cent huit euros, cinquante centimes (1208.50 €) au 1^{er} de chaque mois à terme échu.

Le loyer sera réévalué au 1^{er} janvier de chaque année, en fonction de l'évolution du dernier indice de référence des loyers publié à la date de signature du contrat.

A compter du 1^{er} Juillet 2019, le PETR du Pays du Gévaudan-Lozère fait élection de domicile au n°830, avenue de la Méridienne 48 100 MARVEJOLS, et devra en conséquence modifier son siège social.

Aussi,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5741-1, L.5711-1, L.5211-5-IV, L.5211-5-1 et L.5211-20,

Vu l'arrêté préfectoral PREF-BICCL-2017-348-0003 en date du 14 décembre 2017, portant création du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Gévaudan-Lozère,

Considérant le projet de bail joint en annexe,

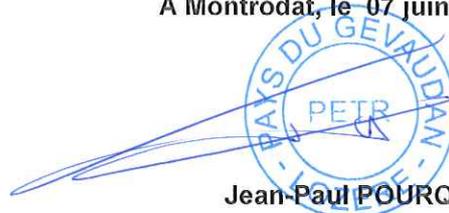
Où l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil syndical :

- Approuve la convention de location avec la commune de Marvejols pour les locaux situés Zone d'Activités Sainte-Catherine – n°830, avenue de la Méridienne - 1^{er} étage - 48 100 Marvejols, jointe en annexe.
- Autorise le Président à signer tout acte se rapportant à la location des locaux désignés ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

A Montrodat, le 07 juin 2019

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le <u>28</u> / <u>06</u> / 20 <u>19</u> et publié ou notifié le <u>28</u> / <u>06</u> / 20 <u>19</u>
--



A blue ink signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'PAYS DU GEVAUDAN - LOZERE' around the perimeter and 'PETR' in the center.

Jean-Paul POURQUIER

Président du PETR du Pays du Gévaudan-Lozère